



CONSEIL DE L'UNION  
EUROPÉENNE



## Conclusions du Conseil sur la Birmanie/le Myanmar

*2851ème session du Conseil RELATIONS EXTERIEURES  
Bruxelles, le 18 février 2008*

Le Conseil a adopté les conclusions suivantes:

1. L'Union européenne reste profondément préoccupée par la situation en Birmanie/au Myanmar et engage instamment les autorités de ce pays à prendre rapidement des mesures en vue de permettre la transition vers un gouvernement démocratiquement élu. Le Conseil note que les autorités ont annoncé le 9 février qu'un référendum sur une nouvelle constitution aurait lieu en mai 2008 et que des élections multipartites seraient organisées en 2010. Il souligne que seul un processus associant pleinement l'opposition et les groupes ethniques conduira à la réconciliation nationale et à la stabilité. À cette fin, l'UE demande une nouvelle fois la libération de tous les prisonniers politiques, y compris d'Aung San Suu Kyi, le lancement d'un véritable dialogue, assorti d'échéances précises, avec l'ensemble des acteurs politiques et le respect intégral des droits de l'homme et des libertés fondamentales.
2. L'UE réaffirme qu'elle soutient sans réserve la mission de bons offices menée par le Secrétaire général des Nations unies pour faciliter la transition vers la démocratie en Birmanie/au Myanmar, et elle demande aux autorités d'accepter à nouveau de recevoir, dès que possible, le conseiller spécial des Nations unies, M. Ibrahim Gambari, et de coopérer pleinement avec celui-ci ainsi qu'avec le rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Myanmar, M. Sergio Pinheiro.
3. L'UE salue le travail accompli par son envoyé spécial, M. Piero Fassino, en ce qui concerne la coordination des efforts diplomatiques de l'UE avec les partenaires asiatiques, et réaffirme le rôle joué par celui-ci dans le soutien et la promotion de la mission des Nations unies.
4. L'UE continue de répondre aux besoins humanitaires de la population de Birmanie/du Myanmar et a récemment accru son aide à cette fin.
5. L'UE reste déterminée à aider le peuple de Birmanie/du Myanmar à instaurer la stabilité, la prospérité et la démocratie. Elle est disposée, à la lumière de l'évolution de la situation, à réexaminer, modifier ou renforcer les mesures qu'elle a déjà arrêtées."